



Commune de CERNY

(Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 10 avril à 18 h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 3 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Cynthia TRIMBOUR, Laura SALIS, Christèle DEVERGNE, Brigitte GUYOT, Bénédicte CARPENTIER, Caroline CARNOT, Magali LAJOUX, Marie-Claire ALLOUIS

A donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET

Secrétaire de séance : Rémi HEUDE

N° 2026 / I / 1 – 5.1 Installation du Conseil d'administration et élection du Vice-président

VU le Code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.123-6 et R.123-18,
VU la délibération n° 2026 / I / 8 – 5.3 du Conseil municipal du 20 mars 2026, fixant à 10, le nombre de membres composant le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,

VU la délibération n° 2026 / I / 9 - 5.3 du Conseil municipal du 20 mars 2026, portant élection des conseillers municipaux faisant partie du Conseil d'administration du CCAS,

VU l'arrêté n° 2026-I-74 – 5.3 du 3 avril 2026, portant nomination des représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, des associations familiales, de retraités, de personnes âgées et handicapées,

CONSIDÉRANT le Conseil d'administration constitué à ce jour,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'élection d'un vice-président,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil d'administration est installé.

Election du Vice-Président

Un délai de deux minutes est laissé pour le dépôt des candidatures.

A l'issue de ce délai, la Présidente fait part du nom des candidats : Sylvie BARBERI

Il est ensuite procédé à l'élection.

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, le dépouillement du vote est le suivant :

- Nombre de membres présents n'ayant pas pris part au vote :0
- Nombre de votants :11
- Nombre de suffrages déclarés nuls :0
- Nombre de suffrages blancs :0
- Nombre des suffrages exprimés :11
- Majorité absolue : 6

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Sylvie BARBERI	11

Sylvie BARBERI
ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés
est élu(e) **Vice-président du Conseil d'administration du CCAS**

Marie-Claire CHAMBARET
Présidente du CCAS

